



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

Le 16 décembre 2003

L'honorable Lucienne Robillard
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de
l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame la Ministre,

Au nom des quelque 7 000 membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et en mon nom personnel, permettez-nous de vous féliciter pour votre nomination à ce nouveau conseil des ministres et de vous transmettre nos meilleurs voeux de succès pour ce grand défi que représente votre nouveau mandat.

La Chambre a pour mission principale la promotion du développement économique de l'agglomération urbaine de Montréal. Ainsi, à travers ses représentations et nombreux services spécialisés offerts à la grande communauté des affaires, la Chambre désire contribuer à rendre les entreprises plus compétitives en misant sur l'innovation et la productivité. Nombre d'enjeux figurent parmi les préoccupations de la Chambre, notamment la question des infrastructures urbaines, du transport en commun, de l'habitation, de la santé ou encore du financement des villes.

À cet égard, il nous fait plaisir de vous transmettre l'*Énoncé de principes pour le développement de la Cité de Montréal* que la Chambre a rendu public en mars 2002. Cet *Énoncé* s'articule autour de cinq grands points qui se révèlent, pour la Chambre, essentiels pour le développement de Montréal et de sa région.

Étant convaincus que vous saurez représenter dignement les intérêts du Québec et de sa métropole économique au sein de ce nouveau conseil des ministres, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le président,

Benoit Labonté

p.j. (1)